

REMERCIEMENTS

Le présent document a été établi au cours du projet «Aménagement durable des forêts dans les pays africains de l'ACP» dans le cadre d'un programme de partenariat entre la Communauté européenne et le Département des forêts de la FAO. Sa préparation a profité d'un effort conjoint de nombreux organismes travaillant sur la foresterie tropicale et l'exploitation forestière en Afrique. En 2001, la Division des produits forestiers de la FAO et l'ADIE, constatant les intérêts et activités convergents dans le domaine de l'exploitation forestière dans la région, ont convenu d'une collaboration plus étroite pour la préparation d'un Code régional d'exploitation forestière. La conception et la formulation ont été dirigées par le comité de pilotage, présidé par la FAO, composé de représentants de l'ADIE, l'ATIBT, TFF et WWF (membres), le Cirad-Forêt, FORAFRI, UICN, OAB, OIBT et USDA (conseillers). Nos remerciements les plus sincères s'adressent donc tout d'abord à ces organismes et à leurs délégués qui se sont efforcés de nous faire partager leur expertise et persévérance.

La version provisoire de ce Code a été élaborée par Jean Estève, traçant les lignes directrices de l'ensemble des sujets techniques qui forment l'exploitation forestière dans la région. Le chapitre sur la gestion de la faune et celui sur les relations avec les populations locales ont été produits par l'ADIE. Le processus de rédaction s'est déroulé sur la base des amendements convenus lors des sessions du comité de rédaction, présidées par la FAO, et des commentaires et suggestions reçus de nombreux lecteurs-réviseurs invités à y participer. Henning Fath a rédigé le texte final et adapté les illustrations selon les pratiques actuelles, leurs impacts nocifs et les pratiques améliorées. Ivan Grifi a remodelé les illustrations et proposé une conception graphique cohérente. Joachim Lorbach de la Division des produits forestiers de la FAO a coordonné l'ensemble des activités de la composante «Développement et promotion des pratiques d'exploitation améliorées» dans le cadre de ce projet.

Les études pilotes sur les pratiques d'exploitation actuellement appliquées, ont été menées dans quatre pays de la région. Dans la plupart des cas, la FAO a recruté des experts nationaux: Messieurs Dipapoundji et Boute-Mbamba en République centrafricaine, Boundzanga, Bouta et Matingou en République du Congo, et Odoom au Ghana. Leur travail, effectué sur le terrain, dans des conditions difficiles, a été hautement apprécié, d'autant plus qu'il a fourni des résultats particulièrement utiles.

Nous remercions pour le support qu'ils nous ont apporté, les Services en charge des forêts des autorités nationales de la région qui ont facilité le recrutement des experts. Nous voudrions aussi remercier les sociétés forestières qui ont coopéré avec la FAO et nous ont permis de mener les études pilotes sur leurs chantiers.

Ce travail a rassemblé de nombreuses personnes de différentes origines culturelles et professionnelles. Leur objectif commun d'établir des pratiques améliorées pour réduire les impacts nocifs de l'exploitation forestière les a incité, à chaque controverse, à chercher un consensus. C'est à eux que nous voudrions exprimer notre gratitude pour ce travail concerté au-delà des frontières culturelles et corporatives.